

XXX.



## Rapport du Parti Socialiste de la République Argentine au Congrès Socialiste International de Vienne.

1910 - 1914

Depuis l'année 1910, en le quel nous concourrûmes à Copenhagen, la situation du pays et celle de notre parti se sont visiblement modifiées.

En le milieu de 1910, après les persécutions souffertes par le mouvement ouvrier en général; en cette année en la quelle on célébrat le Centenaire de la Révolution pour l'Independance politique de la République, le Congrès National, sanctionnat en peu d'heures *la Loi de Défense sociale*, loi de caractère pénal, qui fut dénoncée au sein du Congrès International et contre la quelle vigueur le Parti socialiste particulièrement et en général toutes les organisations et la classe ouvrière argentine se sont manifestée permanemment.

La renouvellement du Pouvoir Exécutif national éloignat du Gouvernement les hommes qui, avec le President Figuéroa Alcorta avaient contribué franchement à une œuvre réactionnaire en tous sens.

Les lois repressives, ne furent pas abrogées, mais leur application se fit moins fréquente, sans que pour cela ne cessat de se faire sentir leur existence en le mouvement prolétaire.

Quand le Président Saenz Peña propiciat la réforme

de la Loi Electorale, établissant le vote secret et obligatoire et le système des listes incomplètes qui, en son application seule est de suffrage limité, le Parti Socialiste appuyait l'initiative du Gouvernement, demandant au Parlement la sanction de la Loi et plaidant pour la représentation proportionnelle, comme système équitable et démocratique. Le Congrès sanctionna la Loi en les termes généraux que concevait le Pouvoir Exécutif. (Vote secret obligatoire et limité) et en 1912 avec motif des élections parlementaire de renouvellement, nous pûmes concourir à la lutte électorale, en meilleurs conditions de légalité.

Les élections du 7 avril assurèrent au Parti deux sièges pour la ville de Buenos Aires, résultant élus les citoyens Alfred L. Palacios, (qui fut déjà député en la période de 1904-08) et Jean B. Justo. Apparurent aussi des voix socialistes en Provinces, principalement en celle de Buenos Aires, et en moindre quantité en celle de Santa Fe. Nos représentants agirent énergiquement au Parlement, et cette activité servit efficacement pour déterminer un développement du Parti. Se multiplièrent les sections, augmentèrent les affiliés, la cotisation de ceux-ci se fit plus régulière et la propagande eut une repercussion intense en tout le pays; conduite avec tout courage par nos représentants dès le Parlement et secondée par l'activité et l'enthousiasme de notre presse, de nos organisations comme de tous nos militants.

L'action parlementaire se traduit en progrès immédiat

En les tableaux respectifs, on verra avec plus grands détails que les époques d'un développement plus intense correspondent justement à celles en les quelles le Parti a eu sa représentation parlementaire.

En 1913, au mois de Mars, la ville de Buenos Aires fut convoquée pour élire trois députés au Parlement, pour intégrer les périodes; un siège était pour 3 ans et les autres pour 1 ans.

Nous concourrûmes à la lutte et notre triomphe fut complet et brillant. Plus de 46,000 citoyens, sur un total de 110,000 votants, et 140,000 inscrits, consacrerent l'elec-

tion de nos candidats : Nicolas Repetto et Mario Bravo. Ces mandats terminaient en 1914 en Avril. En 1913 notre groupe parlementaire en la Chambre des Députés comptait donc quatre représentants.

Conjointement, avec ces députés fut élu un sénateur socialiste, le citoyen Enrique del Valle Iberlucea pour une période de 9 ans qui conclut en 1922, et son élection fut consacrée par plus de 42.000 vôtants; le Parti Radical notre rival en cette campagne obtint la minorité en l'élection de députés et fut dérouteré complètement en celle de sénateur.

En Mars 1914, pour le renouvellement parlementaire de toute la Nation le Parti put concourir, en la Capitale Fédérale, en la Province de Buenos Aires, en celles de Cordoba, de Santa Fé, de Tucuman, de Santiago del Estero, de Salta et Mendoza. Le succès fut complet en la Capitale Fédérale, où résulterent élus les citoyens Nicolas Repetto, Mario Bravo, Antonio de Tomasso, Francisco Cunéo, Angel Giménez, Antonio Zaccagnini et Enrique Dickmann, avec les chiffres moyens de 42.662 voix, sur un total de plus de 110.000 vôtants pour 140.000 inscrits. Concoururent à ces élections les partis suivants : Parti Socialiste, Parti Radical, Union civique, Parti Constitutionnel et quelques autres groupes de moindre importance. La minorité de 4 sièges correspondit au Parti Radical.

Nos voix en les Provinces pourront se voir dans les tableaux que nous donnons à la suite. Ils sont en certains cas insignifiants, mais atestent déjà l'existence de noyaux socialistes qui ont d'augmenter et seront les forces les plus solides de la démocratie argentine.

L'efficacité de l'action parlementaire, sur notre développement immédiat se confirme avec les suivants chiffres :

En la période 1904-08, pendant la quelle il y eut un représentant, nos cotisations, nos sections affiliées augmentent visiblement et cette augmentation se maintient avec une légère diminution jusqu'en 1908.

En l'année suivante, 1909 nos cotisations baissent de

15.197, à 12.832, et malgré un relèvement en 1910 arrivent en 1911 à la somme de 11.016.

Le mouvement de nos sections affiliées en cette même période suit une ligne corrélative; de 13 groupes que nous comptons en la Capitale en 1903, nous passons à 19 en 1904, chiffre qui se maintient jusqu'en 1908. En 1909 il descend à 17 et arrive à 15 en 1911.

En les Provinces: nous passons de 21 groupes en 1903 à 29 en 1904, chiffre qui descend à 24 en fin de 1908. En 1911, les sections de provinces comptent à peine 20.

Egal mouvement, mais de progrès plus accentué, s'observe en la période 1913-14. En la Capitale Fédérale, nos sections s'élèvent de 15 à la fin de 1911, à 21 en 1912 et 30 en Juin 1914. En les Provinces: de 20 à fin de 1911 à 39 fin de 1912 et 103 en Juin 1914.

Nos cotisations en la période 1912-14: a fin de 1911 elles montent à 11.016. En 1912 elles sont de 18.418; en 1913 à 32.231; en trois mois de 1914 elles atteignent 8.776, ce qui nous permet d'assurer que jusqu'à la fin de l'année nous pourrons enregistrer plus de 36.000 cotisants et possiblement plus de 40.000.

Comme on verra, le Parti s'est préoccupé de sa vie interne avec beaucoup de dédicacion. Il a tenu depuis 1910 à cette date plusieurs Congrès nationaux et provinciaux; se sont organisées les fédérations de Buenos Aires, Cordoba et Santa Fe. Et exempt de tout motifs de divisions, notre organisme maintien sa solidité et caractère originaire.

En un rapport de ce caractère, il n'est pas possible de référer toute la vie du Parti. En grande partie, cette tache s'enregistre en le livre: Mouvement socialiste et ouvrier, jusqu'en 1910, publié par le Parti et doit être complété avec de nouvelles références jusqu'à la date actuelle, sûrement.

Quant aux autres manifestations de la vie ouvrière l'organisation syndicale professionnelle et le mouvement coopératif il sont renseigné en un rapport à part.

## ACTION PARLEMENTAIRE

A continuation nous incluons le Rapport de l'action de nos mandataires parlementaire.

La période de 1912 comprend l'action des députés Palacios et Justo nos uniques représentants alors.

La période de 1913 comprend l'œuvre des quatre députés; Palacios, Justo, Repetto, Bravo, et du sénateur del Valle Iberlucea.

Nous avons donné précédement la composition actuelle da notre groupe parlementaire, dont le secrétaire est le député Angel M. Giménez.

La profession et la nationalité d'origine de nos mandataires se repartit comme suit:

Enrique del Valle Iberlucea, avocat, espagnol avec 35 ans de résidence en le pays.

Bravo, de Tomasso, Palacios, avocats, argentins.

Justo, et Repetto, Giménez, medecins, argentins.

Cuneo, ouvrier électricien, argentin.

Dickman, médecin, russe, avec 35 ans de résidence.

Zaccagnini, journaliste typographe, italien, avec 15 ans de résidence.

La situation socialiste en les Chambres législatives est donc la suivante: 9 députés sur un total de 130 représentants. Un sénateur, sur un total de 30 représentants.

Le groupe parlementaire contribue à former le fonds de propagande du Parti. Par les statuts de notre organisation, chaque député remet à la caisse centrale la moitié de sa diète. Par ce concept depuis Mai 1914 l'entrée du parti sera de 7.500 pesos mensuels équivalent a 16.500 francs, ce qui donne un total de 198.000 francs pour une période annuelle.

Jusqu'à présent, le produit des diètes s'est appliqué integralment à l'agrandissement et perfectionnement des ateliers de notre journal "La Vanguardia" ainsi qu'on le verra en le chapitre correspondant.

## RAPPORT PARLEMENTAIRE

### Budgets et lois impossibles.

Le budget pour l'année 1913 fut présenté à la considération de la Chambre au milieu de Mai.

A peine initiée sa discussion en particulier, sur la motion d'un député de la province de Catamarca, la Chambre en grande majorité résolut de voter à *livre fermé* tous les annexes à l'exception de celui concernant les Travaux Publics, et de celui du Congrès National, qui déjà avait été discuté.

Cette motion, si fréquente en la sanction des budgets argentins, fut combattue avec toute énergie par les députés socialistes.

En les distinctes expositions ils analysèrent avec toute la détention qu'il était possible en ces circonstances les différents annexes du budgets, pour justifier la nécessité, de discuter le sujet avec toute l'attention et ampleur et mirent en évidence la grave erreur et les grands préjudices publics qu'impliquait le fait d'accepter un vote à *livre fermé*.

Cette motion fut cependant approuvée et le Budget pour 1913, en grande partie restat acceptée sans discussion.

En la discussion en général du rapport de la Commission de la Chambre, le député Justo fit une exposition critique, aux finances du pays, se particularisant en le régime *des rent impôts*.

En la discussion en particulier, intervinrent, le député Palacios pour proposer le payement des indemnités aux législateurs en proportions de leurs assistances aux séances indication qui fut acceptée par la Chambre, et postérieurement par le Sénat. Le député Repetto se référant au budget du Sénat proposat la réduction de diverses parties et la suppressions de quelques officines notoirement inutiles.

Le député Bravo, en le budget de la Chambre, pour s'opposer à la création de nouveaux emplois, et demander la suppressions de quelques-uns, existants.

En la discussion du budget du Ministère de l'Intérieur les

députés sollicitèrent la suppression d'officines ou emplois et réductions d'appointements et de dépense en les répartitions suivantes : Présidence de la République et Secrétariats de la même ; inspections des Territoires nationaux ; Département National d'Hygiène, Département de Police ; suppressions des chapellains et missions religieuses, fonds pour l'accomplissement de la Loi de Défense sociale et pour subventionner des bureaux de placements particuliers motions qui furent rejetées par la Chambre.

Les députés Bravo et Repetto sollicitèrent des augmentations de salaires pour le personnel des Postes et Télégraphes, tant pour faire appliquer en la Capitale les dispositions sur le repos dominical, comme pour améliorer un peu la situation précaire de tout le personnel subalterne. Ces propositions furent repoussées.

En l'annexe correspondant aux affaires Étrangères et Cultes, le député Palacios proposait la réduction de légations et d'appointements et la diminution de moitié de la somme fixée par la Commission pour le soutien du Culte catholique. La considération du budget du Culte donna motif à un vif débat en le quel intervinrent les députés Justo et Repetto. Les amendements proposés à ces annexes ne furent pas acceptés.

La Chambre, sur la motion du député Igarzabal (conservateur) de Cordoba résolut d'approuver en un seul vote tous les annexes restants à *livre fermé*.

### **Droits d'Importation sur le sucre.**

En la séance du 20 Août, les députés socialistes présentèrent un projet qui fut fondé par le député Justo rabaisant le droit d'importation sur les sucres de provenances étrangères à 0.07 (or) le kilog. de raffinés ou de 96 degrés de polarisation et à 0.05 non raffinés de moins de 96.° de polarisation.

“Nous proposons, nous qui le présentons, dit Justo abaisser le prix d'un aliment de première nécessité, modérer le monopole du trust du sucre, améliorer les relations in-

ternes en la politique du pays, créer une nouvelle source de ressources fiscales et tendre au progrès technique et économique de l'industrie sucrière nationale.

La Commission du budget, avec une précipitation inusitée se rapportat conseillant le rejet du projet.

La Chambre le prit en considération en la séance du 19 septembre et après l'information de la Commission a charge du député Miguel Padilla, Président, aussi du Centre Sucrier, la discussion fut interrompue. Malgré la demande de consideration préférente, faite par la députation socialiste, le sujet ne fut pas traité en le reste des sessions ordinaires, ni non plus après, malgré d'être inclu entre *les affaires* des sessions de prorogation.

### **Impôts Internes aux vins naturels.**

La députation socialiste presentat en la séance du 3 Septembre un project grevant avec un impot interne de 0.05 le litre, les vins naturels en tonneaux de production nationale; de 0.04 les vins importés, de 0.10 par bouteille jusqu'à de 1 litre les vins naturels embouteillés.

Ce projet fut soutenu par le député Justo.

### **Droits d'Importation à la semoule et sur les pommes de terre.**

Le 22 décembre, la députation socialiste, donnat son vôte à un projet du Poivoir Exécutif exemptant de droit d'importation la semoule étrangère.

Sur motion du député Justo, on exemptat aussi des mêmes droits les pommes de terres.

Le projet fut converti en loi.

### **Lois Impositives.**

En la séance du 25 de Juin, le député Justo demandat qu'on fixat la séance prochaine, pour discuter le rapport de la Commission des Budget sur les lois d'impôts, dont la considéracion préférente avait été votée par la Chambre antérieurement.

La proposition fut acceptée, mais ces lois ne se discutèrent pas.

Le 21 Juillet, le député Bravo demandat que la Chambre voterait la motion formulée en la séance antérieure par le député Palacios et qui n'avait pas pu être votée par faute de "quorum". On votat a nouveau mais, en vain, car les lois impositives ne furent pas votées à la séance désignée.

Le 11 août, le député Justo demandat à la Commission du budget, son rapport sur l'opportunité en la quelle pourrait concourir le Ministre des Finances, pour discuter les lois impositives.

Le 15 Septembre, le député Justo proposat qu'on invitat le Ministre des Finances pour la séance suivante, fixée pour traiter la reduction des droits sur les sucres, pour discuter le rapport de la Commission sur les lois impositives. La motion fut rejetée.

Malgré d'avoir été inclus ces sujets entre ceux des sessions extraordinaires, la Chambre ne les considérat pas.

## LEGISLATION SOCIALE

### **Bureaux et agences de placements.**

En la séance du 12 septembre la Chambre discutat le rapport de la Commission de Législation sur les bureaux ou agences de Placements. Le projet créait, sous la dépendance immédiate du Bureau de placement du Département national du Travail deux agences dans la Capitale et une à chaque capitale des Provinces et Territoires nationaux. Accordait aide pécunière aux agences gratuites de sociétés philanthropiques ou professionnelles avec personnalités légales qui se sommettraient a la surveillance et inspection du Département du Travail.

On autorisait le Pouvoir Exécutif pour dicter une réglementation de caractère général, déterminant les condicions proportions et forme du subside aux agences non officielles. Prohibait le fonctionnement d'agences deplacement en la Capitale et Territoires nationaux qui n'accompliraient pas les requisitions de l'inscription prévue en les mu-

nicipalités et gouvernements et l'installation d'agences en locaux annexes aux auberges, hotels et débits de boissons. Le projet contenait aussi d'autres dispositions de caractère pénal. Au nom de la Commission rapportat le député Palacios. Le projet fut approuvé en général.

En la discussion en particulier, la députation socialiste proposat les suivants amendements: les députés Justo et Repetto en opposition à l'art. 1.º du projet de la Commission, demandèrent le vote de l'art correspondant du projet originaire, qui limitait les agences à deux dans la Capitale et une dans chaque capitale des Territoires où il n'y aurait pas d'agences d'immigration. La Commission n'acceptat pas l'amendement. La Chambre vôtat l'article créant, de plus, une agence à Rosario et une autre à Bahia Blanca. Quant aux agences de provinces, on acceptat la proposition de la députation socialiste de ne pas leur déterminer d'emplacements.

Respectivement à la forme de distribuer le subside pecunier, dont la reglementation, tant aux conditions, proportion et formes était à charge du Pouvoir Exécutif le député Bravo proposat le suivant amendement; le subside pecunier se fera effectif, d'accord avec le nombre des occupés par chaque agence particuliere, avec exclusion du service domestique". Le membre rapporteur Dr. Palacios acceptat l'amendement, mais non le reste de la Commission. Mis au vôte il fut repoussé.

Le député Justo proposat que la prohibition de ce que les agences fonctionnent sans accomplir la réquisition de l'inscription prévue, serait applicable, non seulement à la Capitale et Territoires nationaux, ainsi que le disposait le projet, mais à toute la République.

Cette proposition ne fut pas acceptée.

Le même député proposat qu'on fasse extensive à tout le territoire de la République, la prohibition de ce que s'installent des agences de placements en locaux annexes aux auberges, hotels ou débit de boissons; l'amendement fut repoussé.

Le député Bravo proposat le suivant article nouveau:

“les agences de placements des quels parle la loi, ne pourront procurer du personnel pour remplacer les ouvriers en grève. Les agences particulières qui agiraient ainsi, perdront le droit au subside pécunier et les autres privilèges accordé pour la présente loi”. Cet article ne fut pas accepté ni par la Commission, ni par la Chambre.

Le député Justo proposat l'article suivant: “En cas de grève, les agences de placements devront faire connaître cette circonstance aux travailleurs aux quels elles offrent les postes des ouvriers en grève”. Il fut repoussé.

Au Sénat le Dr. del Valle Iberlucea proposat des amendments analogues avec resultats identiques.

### **Peintures à base de plomb.**

En la séance du 8 août, les députés Repetto, Justo et Bravo presentent un projet de loi prohibant, l'importation, vente et emploi, des peintures a bâte de plomb et établissant des pénalités pour ceux qui'enfrègnent la loi. Par le même projet on exempte de droits de douanes l'oxide de zinc, le sulfate de barite et l'oxide de fer. Ce projet fut fondé par le député Repetto.

### **Maisons pour ouvriers.**

En la séance du 7 novembre, la Chambre continuat la discussion des rapport de la Commission de legislacion sur la construction de maisons pour ouvriers, autorisant le Pouvoir Exécutif à invertir les fonds provenant des courses hypiques, d'accord avec le loi 7102 et à en diriger la construction. Le député Bravo, plaidat pour l'encouragement de l'iniiciative privée et communale, comme pour l'action de coopératives, se manifestant adversaire à ce que la nation prenne en forme directe la réalisation de cette iniiciative.

### **Employés de Commerce.**

La députation socialiste presentat un projet, réformant l'art. 157 du Code de Commerce. On déclare nulle la renonciation totale ou partielle du droit de l'employé, et

l'obligation corrélatrice du principal au mois de salaire en les cas de renvoi sans cause justifiée. On amplifié ce droit à toutes personnes qui prérent leurs services en établissement fabrils, commerciaux, ou industriels soit à solde mensuel ou par journée.

Ce projet fut fondé par le député Palacios en la séance du 12 de septembre.

### **Réglementation du travail en l'Industrie sucrière.**

En la séance du 26 Septembre, la députation socialiste présentat un projet réglementant le travail en l'industrie sucrière en toute la République; par ce projet on fixe la journée maxima de 8 heures, le repos hebdomadaire, double salaire pour le travail nocturne, et on faisait extensive a cette industrie la réglementation protectrice du travail des femmes et des enfants de la Capitale Fédérale; donnant au Département Nacional du Travail la vigilance de la loi.

Ce projet fut fondé par le député Bravo.

### **Repos dominical.**

En la séance du 30 Juillet la députation socialiste, présentat un projet de loi, faisant extensive aux territoires Nationaux les dispositions sur le repos dominical. Le projet fut fondé par le député Palacios. Rapporté par le même, au nom de la Commission, il fut approuvé le 4 août, et avec la sanction du Sénat se convertit en la loi 9104.

### **Journée maxima et salaire minimo.**

En la séance du 17 Septembre, la députation socialiste presente un projet établissant la journée maxima de travail à 8 heures pour tous les ouvriers et journaliers employés d'une manière permanente par l'État ou la Municipalité Fédérale, ou occupés transitoirement en travaux publics des mêmes, administrés directement par ceux-ci, ou par contractants ou sous-contractants.

On fixait à ces ouvriers un salaire non inférieure à

pesos 4 par journée de travail en jour habile ; on déterminait le salaire double pour le travail nocturne ou les dimanches ; on faisait obligatoire cette réglementation en tout contrats de travaux publics pour l'Etat ou le Municipale fédéral.

On considérait compris dans ce projet le personnel des Postes et Telegraphes, occupé en le transport classification, distribution, reception, transmission ou retransmission de correspondances ou dépêches telegraphiques.

Ou exceptait de la loi le personnel ouvrier et journalier occupés en travaux agricoles, en les écoles, fermes et stations agronomiques de l'Etat et on établissait que les effets de la loi pouvaient être suspendus pour la temps indispensable en cas de guerre, inondations, incendies, tremblement de terre ou autre événement grave qui mette en péril les vies humaines ou des grands intérêts collectifs. Ce projet fut fondé par le député Repetto.

## ACCIDENTS DU TRAVAIL

La députation socialiste votat favorablement un projet de loi envoyé par le Pouvoir Executif, indemnisant les familles des victimes de la catastrophe survenue en les ateliers du Riachuelo (explosion des dépôts de gaz acétilène) le 25 septembre, et les députés Repetto et Palacios interpellèrent le ministre des Travaux Publics avec le même motif.

En le projet du P. E. on établissait un article par le quel on autorisait le gouvernement à indemniser les accidents de travail survenus en les répartitions de l'Etat jusqu'à la sanction de la loi respective. Le projet fut converti en loi, intervenant au Sénat, en faveur de sa sanction le Dr. del Valle Iberlucéa.

## CONTRE L'ALCOOLISME.

### **Patentes aux Cabarets.**

En la séance du 9 de mai le députés Palacios présente un projet, grevant d'une patente de 500 à 1.000 pesos les débits de boissons.

### **Prohibition de l'absinthe.**

En la même séance les dép. Justo et Palacios présentèrent un projet prohibant dans le territoire de la République, la fabrication, l'importacion et le débit de l'absinthe et établissant pénalités. Chaque projet fut soutenu par le dep. Palacios.

## QUESTIONS MILITAIRES.

### **Amnistie.**

En la seance du 2 Juillet, le député Bravo presentat et fondat un projet d'amnistie pour tous les réfractaires aux lois sur l'enrôlement et service militaire. La Commission de Guerre acceptat en grande partie le projet. Soumis son rapport a la considération de la Chambre, sa discussion fut interrompue par une mocion d'ajournement.

Le 19 septembre les députés Bravo et Palacios demandèrent que le projet se traitat seance tenante.

En la session extraordinaire la Chambre acceptat la motion du dép. Bravo demandant au P. E. l'inclusion de cette question en le programme. Mais les Chambres ne s'étant pas réuni, ce projet restat.

### **Constructions de Casernes.**

En la séance du 26 septembre, les députés Repetto et Palacios présentèrent un projet autorisant le P. E. à investir jusqu'à la somme de deux millions de pesos en la constructions de deux casernes d'infanterie pour la gar-

nison de la Capitale, d'accords avec les indications énoncées dans le même projet, qui fut soutenu par le député Repetto.

#### **Services d'inspection sanitaire en l'Armée.**

Les députés Repetto et Palacios présentent un projet par le quel on tend à la création d'un inspectorat sanitaire permanent pour les casernes et campements, afin de faire effectifs les preceptes fondamentaux de l'hygiène en la vie militaire. Le projet soumet l'organisation de ces services à l'inspection générale du corps de santé; détermine le nombre d'inspecteurs, conditions pour sa designation, juridiction et autres mesures en relation avec leurs fonctions.

### **INSTRUCTION PUBLIQUE.**

#### **Creation d'Ecoles primaires**

La deput. social. en la séance du 3 septembre présentat un projet disposant la création d'écoles primaires en tout les points de la République ou il y ait 20 ou plus enfants en age scolaire pour les quels manque l'école.

Le projet disposait le minimum d'enseignement, conditions du personnel enseignant, assistance minima de 120 jours par an, inscription gratuite et autorisation du Conseil national d'Education pour invertir jusqu'à 30 millions de pesos en les ecoles qui manquent.

Ce projet fut fondé par le dép. Justo.

### **LEGISLATION CIVILE.**

#### **Indemnisaclon aux fermiers pour la plus-value.**

Le 25 août la députation socialiste présentant un projet modifiant les articles 1571-72-73-74, 1581-83 du Code Civil, avec l'objet d'obliger les propriétaires des champs à indemniser leurs fermiers ou sous fermiers pour les amé-

liorations effectuées dans les terres et dépendances rustiques, tels qu'édifices, hangars, drainages, irrigations, plantations d'arbres, fruitiers ou forestaux dans les limites spécifiées en le projet, qui fut fondé par le dép. Justo.

#### **Affermage de Terres de culture et biens insaisissables.**

Le 26 septembre les dép. Justo, Palacios et Repetto, présentèrent deux projets de loi. Par l'un on donne option au fermier à proroger jusqu'à 5 ans l'affermage des champs qu'il cultive déclarant nulle toutes conventions qui limite la liberté du fermier pour disposer de sa récolte, qui l'oblige à employer des machines déterminées ou de déterminées personnes et l'oblige à acheter ou vendre ses articles ou produits à telles personnes indiquées ou à contracter assurances à une compagnie désignée.

Par l'autre projet on amplifie l'art. 480 du Code de Procédures, déclarant insaisissables les animaux destinés à pourvoir à l'alimentation du débiteur et de sa famille, les chevaux qu'il utilise pour se transférer, les ustensiles nécessaires à préparer sa subsistance les provisions alimentaires pour un mois, les machines instruments aratoires et bêtes de travail, le 15 o|o de la récolte pour semences du nouveau semis de terrains préparés.

Chaque projet fut fondé par le dép. Palacios.

#### **Mesures en faveur des Locataires.**

La dép. socialiste en la séance du 20 août, présente un projet de réforme au Code Civil, disposant entre autres choses, qu'en la location de maisons, appartements ou pièces, quand il n'y aurait pas de temps stipulé pour le payement de la première période du loyer, le locataire a droit d'habiter la maison appartement ou pièce durant deux ans, sans que le loueur puisse durant ce temps élever le prix ou altérer les autres conditions du loyer, et pendant que le locataire paye le loyer, il ne pourra être délogé si ce n'est à la demande de voisins. Ce projet fut fondé par le dép. Bravo.

### **Droit Civils de la Femme.**

La dép. socialiste et les dép. Pinédo, Carbo, Roca et Fraga projettent la réforme du Code Civil amplifiant la capacité civile de la femme célibataire, mariée ou divorcée, respectivement à la puissance patriale, tutelle, disponibilité des biens propres, liberté d'exercer professions licites, etc.

Ce projet fut défendu par le député Palacios en séance du 3 septembre.

### **Divorce.**

En la séance du 16 Juillet la dép. socialiste présentait un projet qui fut fondé par le dép. Palacios, établissant le divorce légalement prononcé, comme cause de la dissolution du mariage. Le projet en ces 52 articles, énumère les causes et effets du divorce.

## **RÉGIME MUNICIPAL.**

### **Municipalité électorale.**

La dép. socialiste en la séance du 15 septembre présente un projet créant pour la municipalité de la Ville de Buenos Aires le Conseil délibérant électif par la loi électorale en vigueur et la R. P. par quotient.

Ce projet fut défendu par le dép. Bravo.

## **QUESTION DIVERSES.**

### **Le Trust de la Viande.**

Le 13 de Juin fut interpellé le Ministre d'Agriculture pour qu'il informe sur l'existence du Trust de la Viande et les propositions du Pouvoir exécutif sur la meilleure manière de défendre l'Industrie du Bétail.

A cette minute le dép. Justo proposait cet agrégat qui ne fut pas accepté; qu'il informe aussi sur les propositions du P. E. en ce qui se réfère à la défense des consumma-

teurs de viande. Le Ministre repondit a l'interpellation en en la séance du 2 Juillet.

Le dép. Justo exposat les points de vue du Parti socialiste en cette matière, d'accord avec les termes de l'agregat de l'interpellation que la Chambre n'acceptat pas.

La Chambre, avant de ce que le Ministre Mujica contestat au discours de Justo, donnat pour terminée l'interpellation.

### **Sacs pour récoltes.**

La déput. socialiste pour les raisons que donnat le député Justo, votat contre un projet du P. E. demandant autorisation pour acheter des sacs et les revendre aux agriculteurs.

### **Hangars et Dépôts pour Céréales.**

En l'interpelation formulée par un député du Parti Radical au Ministre de l'Agriculture sur les dépôts de céréales en les stations de chemins de fer, le député Repetto définit les intérêts que le P. S. défendait et qui étaient ceux des hommes qui cultivent personnellement le sol qui était de leur propriété ou affermé, manifestant son opinion favorable au décret du gouvernement, objet de l'interpellation.

Avec ce motif il fit noter, qu'en le décret on avait omis une concession en faveur des coopératives agricoles pour leurs produits. (Sanctionné).

### **Acquisicion et Distribucion de Semences.**

Le 21 Janvier 1914, la Chambre considérat un projet du P. E. demandant autorisation pour dépenser jusqu'à un million de pesos en l'achat de semences et frais que demande sa distribution entre les agriculteurs du Sud de la Pampa. Pour les raisons que donnat le dép. Justo, la dép. social. votat en contre.

### **Capital de la Banque Hypotécaire.**

En la séance du 24 septembre la Chambre considère le rapport de la Commission des Finances, signé en dissidence par le dép. Justo, d'un projet de loi autorisant la Banque Hypotécaire nationale à augmenter son capital en la somme de 120 millions de bons de crédit.

Le dép. Justo donnat les motifs de sa dissidence et la déput. socialiste votat contre le projet.

### **Incompatibilité Parlementaire.**

En la séance du 2 Juin le dép. Bravo presentat et défendit un projet de résolution demandant que la Chambre déclare s'il y a incompatibilité entre le mandat de député et la charge de directeur ou avocat d'entreprises privées qui exploitent des services publics. Cette consultation fut présentée en raison d'une autre formulée par le député Drago.

### **Décès du Député Aug. Bebel.**

En la séance du 20 août le dép. Repetto proposat que la Chambre envoie par intermédiaire du Président au Reichstag de Berlin, un télégramme de condoléance pour la mort du dép. Aug. Bebel. La Chambre repoussat l'indication.

### **Hommage a Alberdi.**

Le 20 août, presentat et fondat un projet de loi donnant le nom de J. B. Alberdi a la rue Cangallo de la ville Buenos Aires, en hommage à la mémoire du dit publiciste.

### **Manque de garantie en la Province de Buenos Aires.**

En la séance du 5 septembre le dép. Palacios presentat et fondat une demande d'interpellation au Ministre de l'Intérieur afin qu'il informat la Chambre en respect à

la faute de garanties en la Province de Buenos Aires, la demande fut repoussée.

#### **Employés publics journalistes.**

Le 25 de Juin le dép. Repetto presentat et fondat une minute d'interpellation au Ministre de l'Intérieur afin qu'il explicat : 1.º quel est le nombre d'employés nationaux qui remplissent des charges en les rédactions de journaux ; 2.º si le P. E. considère qu'il y a ou non incompatibilité entre chaque charge, et en cas affirmatif quelles sont les mesures qu'il a adopté pour normaliser la situation. Cette minute d'interpellation passat à la commission respective de la Chambre.

#### **Corruptions de Femmes.**

Le 8 août le dép. Palacios presentat et defendit un projet de loi, intensifiant les pénalités de la corruption de femmes et incorporant nouvelles dispositions avec cet objet ; le projet fut discuté et avec quelques modifications approuvé por chaque Chambre et converti en loi N.º 9.143.

#### **Travaux du Palais du Congrès.**

Sur indication du dép Palacios la Chambre nommat une Commission chargée d'investiguer l'inversion de fonds en la construction du Palais du Congrès. De cette commission fait partie le même député.

#### **Lois de Résidence et Défense Sociale.**

En la séance du 5 septembre le dép. Bravo sollicitat explications sur l'état des projets présentés en la période antérieure por la dép. socialiste sur réformes à la Loi de résidence et derogacion de la Loi de défense sociale. Demandait que les commissions respectives empresent leurs rapports pour qu'ils puissent se traiter en les sessions ordinaires. Les commissions ne s'expedièrent pas.

### **Faveurs pecunières.**

La déput. socialiste, s'est opposée invariablement à toutes faveurs pecunières, accordées par la Chambre quand a son jugement il n'y avait pas une cause pleinement prouvée qui la justifierait. En ce sens, elle a voté contre les licences avec droit d'indemnités, pensions excessives et subsides aux associations ou personnes qui ne se destineraient pas à propositions de manifeste utilité publique.

### **Lettres de Citoyenneté.**

Le 3 septembre la députation socialiste présentat un projet créant un Secrétariat special chargé d'attendre exclusivement à la tramitacion de lettres de citoyenneté en la Capitale; le quel fut fondé par le citoyen Bravo.

### **Catastrophe du Pérou.**

Le 11 août le député Palacios fondat un projet autorisant l'inversion de 50 milles pesos pour secourir les victimes du tremblement de terre survenu au Pérou; ce projet fut voté en loi et le secours augmenté à 100 milles.

**MARIO BRAVO.**

Secrétaire du Groupe Socialiste parlementaire.  
( 1918 )

## **ACTUATION DU SENATOR**

Le précédent rapport, préparé pour le Congrès du Parti ne mentionne pas l'action du Sénateur del Valle Iberlucéa parce qu'il fit son rapport verbalement devant le Congrès.

De son vaste labeur nous donnons ici, un léger résumé. Durant l'année 1913 le sénateur socialiste, intervint en les débat, du Sénat pour défendre son mandat qui fut attaqué par plusieurs sénateurs; il s'opposat à la création d'embassade extraordinaire, s'opposat et fit échouer des projets sur la vente de chemins de fer et terres de proprié-

tés nationales, s'occupat du regime des Prisons (cellulaires et pénitenciaires) ; fit la critique et l'étude analitique du budget de 1913, agit pour la prompte sanction de la loi du Recensement National rapportée favorablement par la Chambre des Députés ; propicie une loi protectrice du Professorat des écoles ; projette la réglementation du travail des fabriques, ateliers, ainsi qu'à domicile ; fixe la journée de travail ; défend le projet de jubilation et pensions des ouvriers des chemins de fer et s'oppose à toute restriction du droit de grève, d'association et de propagande. Prosette diverses lois sur l'organisation de l'Instruction publique, normale et professionnelle, s'occupe de l'incompatibilité parlementaire, demande l'intervencion fédérale à la Province de Buenos Aires ; interpelle le Ministre de l'Intérieur sur la situacion politique de cette Province ; favorise la libération de droits de douanes à certains articles de consommation ; intervient en toutes les discussions de lois provenant de la Chambre des Députés, d'accord avec l'action des députés socialistes, en la discussion du Budget de 1914, etc., etc.

L'action du Sénateur socialiste a donc été multiple et son œuvre également efficace et intense.

## LEGISLATURES PROVINCIALES

En les élections provinciales qui se sont faites en avril dernier notre Parti a obtenu par proporcionnalité des votes, deux sièges en la Province de Buenos Aires occupés par les citoyens : A. Dickman, dentiste, d'origine russe et de 35 ans de résidence, et J. Oddone, ouvrier tourneur, italien avec 15 ans de résidence.

En la Province de Mendoza le Parti triomphat également avec l'élection du citoyen E. Moray, étudiant en Droit, argentin.

En la Province de Santa Fe les candidats du Parti, obtinrent également un chiffre important de votes.

La Fédération provinciale de Buenos Aires avait également entrepris la lutte précédemment en l'élection pour le gouverneur et vice de cette province afin de combattre et dénoncer la situation oligarchique et affirmer son programme; ses candidats étaient les citoyens A. L. Palacios et A. Torcielli. Le parti conservateur triomphat par sa pression officielle comme par l'adultération du scrutin.

## CAMPAGNES DU PARTI

Depuis 1910 à 1914 le Parti a réalisé avec un engagement special des campagnes pour sa presse: meetings, conférences, manifestations, etc., avec motif des élections parlementaires (1912-13-14) pour l'abrogation des Lois de Résidences et de Défense sociale, la réforme de la Loi électorale (1911-12) en faveur du vote secret et de la Représentation proporcionnelle; contre les attentats et violences des autorités contre la classe ouvrière en occasion de grèves ou manifestations; en faveur des ouvriers des Chemins de fer en grève; pour la Celebration du 1er. Mai; contre le système impositif et en réclamation de mesures contre la Cherté de la vie, pour l'organisation des travailleurs des champs; pour le Suffrage Universel en les elections municipales de la ville de Buenos Aires; avec motif deschômages prolétaires afin de demander l'intervention des Pouvoirs publics; en faveur du recensement général de la République; pour la suppression du Budget des Cultes et la Separation de l'Eglise de l'État; etc., etc.

En dehors de ces questions qui ont également été motifs d'une agitation spéciale en leur opportunité, le Parti a maintenu avec intensité, la propagande permanente de ses Principes et Programme tant en les villes qu'en les campagnes. La coloboration et l'intervention du Parti en les mouvements des agriculteurs, tend à s'intensifier et nos militants ont contribué en formes actives à organiser les syndicats et ligues agraires et fonder des coopératives de consommations entre les agriculteurs.

En les Provinces, les sections, groupes et fédérations du

Parti ont fait leurs campagnes électorales pour le renouvellement des municipalités communales comme des Législatures avec beaucoup d'entousiasme et en toute opportunité,

## LE DEVELOPPEMENT DU PARTI.

Les tableaux adjoints démontrent quelle fut la marche du Parti depuis 1902 jusqu'en 1914, en ce qui se réfère en son mouvement financiers (recettes et dépenses) aux cotisations perçues par la trésorerie centrale; le nombre de sections qui composent le Parti et le nombre de vôtés que notre organisation a obtenue depuis 1896, en la ville de Buenos Aires principalement.

Notre développement demontre une tendance accentuée d'élévation en tout ordre. Nos suffrages apparaissent déjà avec des chiffres estimables, en quelques provinces, et l'organisation de nouvelles sections fait espérer que dans deux ans, il nous sera possible d'anoter de plus grands triomphes politique, et toujours una augmentation notable de vôtés.

Un petit tableau, incomplet démontre l'état de nos organes publics de combat. En dehors de ceux mencionnés, il y en a d'autres qui ne figurent pas, n'apportenant pas à nos sections quoiqu'ils ayent une tendance socialiste accentuée.

**TRESORERIE CENTRALE DU PARTI**

**Entrées et Dépenses depuis 1902 jusqu'en Mars 1914.**

Année	Entrée	Dépenses	Observations
1902.....	\$ 1.677.50	\$ 1.614.58	
1903.....	" 1.836.68	" 1.811.20	
1904.....	" 3.941.53	" 3.872.53	
1905.....	" 3.371.91	" 3.059.63	
1906.....	" 4.340.52	" 4.212.22	
1907.....	" 4.805.26	" 4.607.34	
1908.....	" 3.144.40	" 3.099.58	
1909.....	" 5.120.36	" 4.856.26	
1910.....	" 5.295.19	" 5.157.64	
1911.....	" 3.277.75	" 3.248.11	
1912.....	" 15.260.27	" 15.022.73	
1913.....	" 45.208.15	" 44.943.37	
1914.....	" 25.517.78	" 25.072.40	(jusqu'au 31 Mars).

**Cotisations perçues par la Trésorerie Centrale depuis 1902 jusqu' en Mars 1904 pour les affiliés de la ville de Buenos Aires et des Provinces.**

Années	Montant des cotisations	Observations
1902.....	8.912	
1903.....	13.303	
1904.....	18.871	
1905.....	17.094	
1906.....	16.031	
1907.....	12.687	
1908.....	15.197	
1909.....	12.893	
1910.....	14.699	
1911.....	11.016	
1912.....	18.418	
1913.....	32.231	
1914.....	8.776	(au 31 Mars).

**Sections affiliées au Parti Socialiste en la Capitale Fédérale  
(Buenos Aires) et en les Provinces de 1902 a Juin 1914.**

Années	Bs. Aires	Provinces	Total	Observations
1902.....	10	14	24	
1903.....	15	21	36	
1904.....	19	29	48	
1905.....	19	24	43	
1906.....	19	26	45	
1907.....	15	26	41	
1908.....	19	24	43	
1909.....	17	23	40	
1910.....	14	22	36	
1911.....	15	20	35	
1912.....	21	39	60	
1913.....	24	55	79	
1914.....	30	103	133	

**Votes obtenus par le Parti Socialiste en les Elections Parle-  
mentaires de la ville de Buenos Aires et quelques Provin-  
ces en Mars et Abril 1914.**

LOCALITES	Voix socialistes
Ville de Buenos Aires.....	42.951
Province de Buenos Aires.....	8.700
"  de Santa Fe .....	2.075
"  de Córdoba (la ville seule).....	262
"  de Tucumán (2 departaments).....	520
"  de Santiago del Estero (2 departaments)...	527
"  de Salta (en la capital et déport de Güemes)	205
<b>Total.... 55.240</b>	

## JOURNAUX DU PARTI SOCIALISTE EN LA REPUBLIQUE

N.º	NOM	Periodique	ORGANE	PROVINCE
1	La Vanguardia .....	Quotidien .....	Central du P. Socialiste.	Buenos Aires, Cité
2	El Socialista .....	Hebdomadaire..	Section Avellaneda .....	Province Buenos Aires
3	El Pueblo .....	Décenal .....	" Morón .....	" "
4	El Ariete .....	Décenal .....	" Quilmes .....	" "
5	La Aurora .....	Hebdomadaire..	" Gral. Viamonte.	" "
6	La Lucha .....	Quincenal ....	" 9 de Julio.....	" "
7	El Universo .....	Quincenal ....	" Madariaga .....	" "
8	El Despertar .....	Hebdomadaire..	" Pergamino .....	" "
9	Lucha de Clases...	Quincenal ....	" Bahía Blanca...	" "
10	Libre! .....	Hebdomadaire..	" P. de los Libres.	" Corrientes
11	La Palanca .....	Hebdomadaire..	" Salta .....	" Salta
12	Lucha de Clases...	Hebdomadaire..	" Mendoza .....	" Mendoza
13	El Dardo .....	Quincenal ....	" San Francisco..	" Córdoba
14	El Obrero .....	Hebdomadaire..	" Maipú .....	" Buenos Aires
15	La Verdad .....	Hebdomadaire..	" Mar del Plata...	" "

## SUFFRAGES DU PARTI SOCIALISTE

ELECTIONS POUR DÉPUTÉS NATIONAUX EN LA VILLE DE BUENOS AIRES

Ann.	Mois	Jour	Votes	Circumscriptions	Système	Nombre d' Elus	Dates en les quelles commencet et termine les mandats
1896	Mars	8	134	En 9 circumscriptions	De liste	—	—
1898	Avril	4	105	" 6 "	"	—	—
1900	Mars	11	135	" 8 "	"	—	—
1902	Mars	9	165	" 8 "	"	—	—
1904	Mars	13	1.257	" 10 "	Uninominal	1 député	1 Mai au 30 Mai 1908
1904	Juillet	24	26	" 1 "	"	—	—
1905	Juin	16	92	" 2 "	"	—	—
1906	Mars	11	1.660	En toute le Capitale	De liste	—	—
1906	Novembre	25	3.495	" "	"	—	—
1908	Mars	8	5.100	" "	"	—	—
1908	Octobre	18	5.078	" "	"	—	—
1910	Mars	13	7.006	" "	"	—	—
1912	Avril	7	18.844	" "	"	2 députés	1 Mai au 30 Avril 1916
1913	Mars	30	46.377	" "	"	2 députés	" " 1914
						1 sénateur	" " 1922
1914	Mars	28	42.951	" "	"	7 députés	" " 1918

\* Nouvelle Loi electrale avec le vote secret et obligatoire.

## CONGRES NATIONAUX DU PARTI SOCIALISTE.

En la période de 1910 à 1914 le Parti Socialiste a tenu les suivants Congrès :

IXe. Congrès célébré en la ville de Buenos Aires durant les jours 24, 25 et 26 Décembre 1910 en la salle du Club socialiste allemand "Voorwaert".

Xe. Congrès, à Buenos Aires les 13, 14 Janvier 1912 en le précédent local.

XIe. Congrès en les jours 10, 11, 12 de Novembre a Buenos Aires en la salle de la Maison Suisse.

Le XIIe. Congrès eut lieu cette année a Rosario de Santa Fe les 23, 24 et 25 de Mai.

## CONGRES PROVINCIAUX.

Ont célébrés des Congrès locaux, à fin d'organiser leurs respectives Fédérations socialistes les sections des Provinces de Buenos Aires, Córdoba et Santa Fe.

La Fédéracion socialiste de la Province de Buenos Aires, a tenu aussi un Congrès pour traiter des questions d'organisation interne et deux Convencions pour organiser ses campagnes électorales en la Province.

## LA VANGUARDIA.

Notre organe central *La Vanguardia*, a amplifié ses ateliers avec l'acquisition d'une machine rotative, atelier de stéréotypique et 5 machines linotypes, ayant contribué à cette œuvre une souscription populaire levée a raison de la destruction de nos ateliers en Mai de 1910 par les Patriotards du Centenaire de la Révolution; souscription qui s'élevat à 25.000 pesos et posterieurement par les *diétes* des parlementaires.

Notre journal a augmenté ses pages de 4 a 8, parait 6 jours par semaine et son tirage est monté de 3.592 Nos.

par jour en 1910 à près de 20.000 en Mars de cet an 1914.

Les entrées et dépenses du journal accurent un progrès égal :

En 1910 les recettes furent de pesos 86.507 et en 1913 de 156.935,39, arrivant pour le premier semestre de 1914 à 132.599,67.

Les dépenses furent en 1910 de pesos 77.772,46 et en 1913 de 156.402,42 ; et pour le premier semestre de 1914 atteignent a la somme de 129.080,29.

(N. La valeur relative du peso argentin au franc est de 2.27,27.)

## MOUVEMENT SYNDICAL ET COOPERATIF

Les réitérées tentatives, pour arriver à constituer un seul organisme syndical, n'ont pas donné de résultat satisfaisant. Les peu d'organisations qui survivent comme témoignage d'une époque d'activité et d'agitation restent autonomes ou sont adhérees a la *Fédération Ouvrière régionale argentine* (F. O. R. A.) de tendance anarchiste, ou à la *Confédération Ouvrière régionale argentine* (C. O. R. A.) de tendance *syndicaliste révolutionnaire*. Aucune de ces dénominations, n'a derrière elle une force effectived'importance. Les organisations les plus sérieusement constituées, on peut dire qu'elles restent en dehors de ces tendances fédératives et leur progrès s'est affirmé malgré la crise qui pèse sur cette activité de la vie prolétarienne.

En les jours de 26 et 27 de Juin 1914 il s'est tenu un troisième Congrès pour la fusion des forces ouvrières, sans autre résultat conséquent que la nomination d'un Comité chargé d'établir les points généraux pour une nouvelle convencion définitive.

Les sections du Parti s'intéressent et collaborent en la forme possible en toute tentative d'organisation, et, nos locaux sont occupés avec fréquence par les travailleurs des syndicats pour leur fins de propagande générale ou d'agitation particulière.

Les groupements socialistes de la Capitale fédérale, ont constitué récemment un Comité chargé de travailler pour l'organisation syndicale corporative des travailleurs. Notre journal *La Vanguardia* informe permanemment sur le mouvement ouvrier syndical ainsi que sur le mouvement de tous les pays.

Le mouvement, comme on l'a dit traverse une crise aiguë en premier terme à l'intense chômage comme aussi dûe et surtout aux lois antisocialiste qui sont mises au service de la classe patronale quand le Gouvernement l'estime convenable à ses fins.

Entre les organisations autonomes les plus importantes sont: *La Fraternidad*, sociétés des machinistes et chauffeurs de locomotives. Elle fut fondée en 1887, et compte actuellement 8.378 associés qui représentent le 90 0/0 des ouvriers de la corporation des machinistes et chauffeurs.

*La Federación Grafica Bonaerense* (F. G. B.), avec 1.732 associés cotisant et un fond social en formation qui arrive à 20.000 francs.

*La Asociacion argentina de Telégrafistas* (A. A. de T.) association qui compte à peine un an d'existence formée par la corporation des télégraphistes de la Nation et qui comptait en Juin 1.500 associés cotisants.

Entre les syndicats anciens et bien organisés figure celui des ébénistes dont la société a soutenu de fortes luttes. Aussi la *Liga Internacional de Domesticos*, *La Chambre Syndicale* de Cuisiniers et Patissiers, *La Société d'ouvriers Conducteurs de chars*, etc.

Il n'est pas possible d'offrir une statistique nationale des grèves; à peine si le Bulletin du *Départamento Nacional* du Travail public la statistique de celles survenues en la Capitale Fédérale que nous pouvons accepter avec réserves.

Selon cette publication, les grèves durant l'année 1912 se sont produites en moindre nombre qu'en 1911.

De cette information officielle et des publications de *La Vanguardia*, se déduit: qu'en 1911 il y eut 102 grèves avec un total de 27.992 ouvriers; en 1912, 99 grèves avec un total de 8.992.

*Classifiées par industries et métiers.*

Industries alimentaires .....	5
Textiles .....	2
Vêtements .....	16
Bois (Charpentiers ébénistes) .....	8
Papier et Imprimeries .....	8
Metallurgies .....	21
Verreries, Plâtres et Terre (Briqueteries).....	6
Constructions (Bâtiments) .....	6
Transports (Chemins de fers, Chars et Bâteaux)....	23
Cuir .....	1
Boulangeries .....	1
Diverses .....	2
	<hr/>
Total....	99

*Classées par leurs causes.*

Augmentation de salaires .....	19
Autres questions relationnées .....	18
Réduction d'heures de travail.....	15
Modification des mêmes .....	1
Réadmission d'ouvriers renvoyés .....	22
Expulsion d'ouvriers (lois sociales).....	3
Solidarité .....	2
Modes d'exécution du travail .....	6
	<hr/>
Total....	99

*Ces grèves eurent le suivant résultat.*

Favorables .....	25
Négatifs .....	68
Parciels .....	6
	<hr/>
Total....	99

Les grèves favorables bénéficièrent à un 18,1 % des grévistes; les négatives affectèrent à 74.5 0/0 et les partielles à 7,4 %.

Des grèves de 1912 la plus importante fut celle des machinistes et chauffeurs, dirigée et soutenue par la *Fraternidad*. On maintint la grève durant 52 jours, et les ouvriers reprirent le travail par un pacte qui modifiait les conditions antérieurs de la corporation.

\* \* \*

Le mouvement coopératif est en ses commencements; il s'est initié avec une certaine intensité entre les travailleurs du champs, principalement en la zone de la Pampa, par la formation de plusieurs cooperatives de consommation.

En quelques provinces, existent des sociétés cooperatives formées avec l'intervencion de Ministère de l'Agriculture, mais nous ne sommes pas en situation d'informer sur leur marche.

Pour ce qui concerne directement à la Cooperacion entre les socialistes, nous pouvons citer notre première Coopérative de construction, crédit et consommation *El Hogar Obrero* (Le Foyer Ouvrier), fondée il y a huit ans.

Elle a construit, jusqu'à l'an passé (1913) 212 maisons pour ses membres et a inauguré un édifice d'appartements en ville, situé en les rues Martin Garcia et Bolivar. En total elle a donné 580 habitacions occupées par 1.279 personnes.

Au 30 Juin 1914:

Prêts concédés a ses membres...	699.360,—
Capital souscrit .....	2.854.200,—
Capital réalisé .....	967.477,57
Nombre de coopérateurs, 2.807.	
Dividendes jusqu'en Juin, 2,90 %.	

## CULTURE ET PROPAGANDE

Il correspond aux militants socialistes l'initiative en la formation de sociétés de culture et d'éducation populaire qui ont acquis un progrès marqué en ces derniers temps. Institutions chargées de divulguer les sciences et les arts dans la modeste portée de leur tâche elles accomplissent de hautes fins sociales. Agissent en la Capitale fédérale la société *Luz* (Lumière), l'*Ateneo Popular*, l'*Ateneo Obrero* et les Bibliothèques de nos organisations qui collaborent efficacement en cette propagande.

En les Provinces, un grand nombre de groupements socialistes ont des bibliothèques formées ou en voies de formation.

Ces sociétés de culture populaire ont fait circuler des milliers de brochures et manifestes de propagande. L'imprimerie de *La Vanguardia* a édité de nombreuses brochures dont la mention serait très longue. Ces publications se distribuent gratuitement ou a prix relativement modique.

\* \* \*

Tel est à grand trait l'activité du Parti Socialiste de l'Argentine. Nous espérons que pour les prochains Congrès Internacionaux notre œuvre aura cru assez solidement pour qu'elle puisse s'égaliser en ses résultats généraux a celle des plus actifs et mieux organisés des Partis de l'Internationale. Nous sommes en les commencements d'une grande tâche et nous mettons tous nos efforts pour la réaliser avec intelligence et solidité.

Nous travaillons pour le progrès matériel, moral et intellectuel du Proletariat de la Republique Argentine, par tous les moyens et avec tout enthousiasme. Nous sommes en consequence de bons collaborateurs de l'Internationale Socialiste et Ouvrière, la quelle nous desirons voir chaque fois p'us forte et plus grande.

Pour le Comité Exécutif :

**MARIO BRAVO.**

*Buenos Aires, Juillet 1914.*      Secrétaire Général du P. S. A.

Traducteur : *Paul Conreur.* (Correspondant de *Le Peuple* de Bruxelles).